

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Voyage en Chine (Yunnan) - Paris Travel du 1er au 14 décembre 2013 - 14 jours / 12 nuits

Voyage organisé sous la licence de l'agence de voyage "Paris Travel" à Gennevilliers
PARIS TRAVEL
54 RUE GEORGES CORETE
92230 GENNEVILLIERS
SIRET: 52983393100015

Numéro d'immatriculation Agence de Voyage : IM092110057

Assurance et garantie financière : Groupama assurance

Prix et nombre de participants :

- Prix : 1 890€

Prix TTC indiqué sur une base chambre double ou en dortoir. Ces tarifs n'incluent pas les frais de dernière minute, ni les suppléments spécifiques susceptibles de s'appliquer à certaines destinations. Les dates proposées ci-dessus sont ouvertes à la réservation en temps réel. La réservation de votre séjour sera effective lorsque vous aurez validé votre paiement en ligne ou par chèque. Le paiement ne sera validé qu'une fois votre dossier confirmé.

- Maximum 24 participants
- Départs garanti à partir de 15 participants.

Le prix comprend :

- le vol Paris-Kunming-Paris A/R sur Air China (compagnie chinoise), sous réserve de disponibilité
- les taxes aériennes (82 €) et la surcharge carburant (284 €), soumises à modification
- les transferts aéroport A/R et les transports intérieurs selon descriptif du circuit
- l'hébergement dans les hôtels cités ou similaires, dans la catégorie indiquée (normes locales) en chambre double ou dortoir
- la pension complète du dîner du jour 2 au dîner du jour 12
- les visites et droits d'entrées dans les sites et activités mentionnées au programme
- les services d'un guide local francophone et d'un guide chinois
- la taxe de sortie de Chine
- l'assurance multirisque :
L'assurance comprend :
 - Annulation :
Remboursement des frais d'annulation en cas de :
 - . maladie, accident ou décès d'un membre de votre famille ou d'une personne vous accompagnant (y compris rechute ou aggravation d'un état antérieur)
 - . dommages graves à votre habitation, vos locaux professionnels ou votre véhicule
 - . convocation pour une greffe d'organe, devant un tribunal, à un examen de rattrapage universitaire ou pour une adoption d'enfant
 - . licenciement économique, obtention d'un emploi, mutation professionnelle
 - . refus de visa touristique, contre-indication ou suites de vaccination
 - . modification des congés par l'employeur
 - . vol de vos papiers d'identité
 - Assistance au voyageur
 - Dommages aux bagages
 - Frais médicaux et d'hospitalisation d'urgence à l'étranger
 - Rapatriement médical
 - Responsabilité civile vie privée à l'étranger

Le prix ne comprend pas :

- les boissons
- les excursions proposées sur place en option
- les pourboires aux guides et bagagistes
- les frais de visa

Changements dans le circuit :

Il arrive parfois que certains sites touristiques soient encombrés

Transports intérieurs : des acheminements peuvent être retardés suite à des annulations sans préavis ou à des conditions climatiques incertaines (pluie, tempête, brouillard...). Ces modifications, parfois même de dernière minute, peuvent entraîner des inversions ou des changements d'itinéraires.

Conditions spéciales :

Dans le cas de circuits (séjour incluant un itinéraire à travers le pays) les départs sont garantis dans la limite d'un nombre minimum de passagers.

Informations de la compagnies aériennes :

- Les vols de ce séjour sont assurés par la compagnie Air China.
- Air China a reçu les autorisations requises et appliquent les standards réglementaires et les normes d'opérations et de maintenance imposés par la Direction Générale de l'Aviation Civile. Site internet de la DGAC : <http://www.dgac.fr>
- Si les trajets en avion s'effectuent sur des vols charter, les horaires du vol aller ne seront connus que dans les 8H avant le départ. Ces vols peuvent s'effectuer de jour ou de nuit. L'organisateur n'ayant pas la maîtrise de ces horaires, il ne saurait être tenu pour responsable en cas de départ tardif le premier jour ou de retour matinal le dernier. Cela peut donc avoir pour conséquence de vous faire arriver le lendemain de la date de retour prévue. Les passagers sont tenus de reconfirmer leurs vols retours au plus tard 72 heures avant le retour auprès du représentant local ou bien directement auprès de la compagnie aérienne suivant les cas. Il faut savoir que dans certains cas, l'aéroport du départ à Paris peut ne pas être le même que celui du retour.
- A noter : sur certains vols, les consommations et collations peuvent être payantes et donc à la charge des voyageurs (à régler dans l'avion en espèce).
- Attention : De nouvelles mesures de sécurité s'appliquent sur les bagages et le transport de liquides en cabine. Pour en savoir plus, cliquez ici : http://www.aviation-civile.gouv.fr/html/oservice/surete_test.htm
- La franchise bagage des vols touristiques est généralement de 15kg. Au-delà, les passagers pourront être amenés à payer un supplément auprès de la compagnie aérienne.

Informations voyageurs :

- Avant le départ, les voyageurs sont invités à se renseigner sur la situation climatique et les obligations ou restrictions en vigueur dans le pays de destination en matière sanitaire, politique et administratives.
- Voici quelques liens utiles : Infos santé : http://www.cimed.org/index.php/cimed_fr/Les-fiches-sante/Liste-des-pays, Météo France Voyage : <http://france.meteofrance.com>, Conseils aux

voyageurs du Ministère des Affaires Etrangères :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html,

Document de sortie du territoire pour les mineurs : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1359.xhtml>.

- Les éventuels frais d'entrée dans le pays, frais de visa obligatoire ou autre carte touristique sont, sauf mention contraire, à la charge du client et ne sont pas compris dans le prix du forfait.
- Les hébergements à destination sont mentionnés selon l'homologation attribuée en norme locale.
- Personnes à mobilité réduite : les demandes d'assistance dans l'aéroport (fauteuil roulant etc.) doivent être adressées à la compagnie aérienne au plus tard 48H avant le départ.
- Pour certains séjours et circuits, des horaires de vols vous sont communiqués au moment de la réservation. Les horaires et compagnies sont mentionnés à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés et vous seront confirmés à réception de vos documents de voyage (convocation aéroport et bons d'échanges).
- Dans le cas de séjour en formule « pension complète » et « all inclusive » : Les formules « pension complète » et « all inclusive » se terminent à midi le jour du départ au moment de la libération de la chambre. Après cette heure, les prestations contenues dans ces formules ne sont plus assurées.
- Un visa est obligatoire pour les ressortissants français séjournant pour de courtes (60 jours maximum pour un visa touristique) ou longues durées en Chine. Le passeport doit être valide au moins six mois après la date de sortie du territoire. Il est très difficile d'obtenir un visa touristique à plusieurs entrées. Avant le départ, il convient de vérifier que la période de validité du visa accordée par les autorités chinoises correspond bien à la durée du séjour demandée, au risque de faire face à des déconvenues désagréables en cas de dépassement involontaire de la durée de séjour autorisée (amendes d'un montant minimum de 500 yuans par jour, jusqu'à 5000 yuans maximum (500 euros). Le visa d'entrée en Chine ne donne en aucun cas accès au Tibet, soumis à des conditions d'entrée particulières.